



# Rapport d'activité 2025

Une Fondation créée en 2016, sur la base d'un contrat de partenariat avec l'Association des Communes de Crans-Montana (ACCM) et Crans-Montana-Tourisme & Congrès (CMTC) dans le but de promouvoir les activités culturelles sur le Haut-Plateau de Crans-Montana et dans les villages des communes de Crans-Montana, Lens, Icogne.



## Message du Président du Conseil de Fondation

**La tragédie survenue à Crans-Montana avant même que le jour ne se lève sur l'année nouvelle impacte fortement l'ensemble de la communauté locale, valaisanne, suisse et même au-delà de nos frontières.**

**Le Conseil de Fondation des Rencontres de Crans-Montana souhaite faire part à toutes les personnes victimes de près ou de loin de cet épouvantable incendie de toute sa compassion et de sa solidarité. Le Conseil souhaite encore rendre hommage à toute la chaîne de solidarité qui s'est mise en place à l'aube de ce funeste 1<sup>er</sup> janvier 2026. Puisse l'activité culturelle contribuer à rebâtir une communauté profondément éprouvée.**

### I. Introduction

Dans le rapport d'activité 2024, nous faisons un bilan complet des salles qui peuvent être mises à disposition pour l'ensemble du programme culturel proposé à Crans-Montana et dans les villages : Centre de Congrès Le Régent, Auditoire de la Fondation Opale, Cinécran, Bibliothèque de Crans-Montana, Caves du Prieuré à Lens, salles d'hôtels, salles polyvalentes des villages, nombreuses galeries privées, etc.

Nous relevons diverses réflexions ou projets à propos de la mise en place d'une véritable maison de la culture, sans que son cahier des charges ne puisse encore être clairement défini. Une maison de la culture serait-elle destinée à la musique, classique ou actuelle, à des expositions, à des conférences, à du théâtre ? Devrait-elle intégrer une partie muséale ? A l'évidence, un espace polyvalent ne serait adapté ni aux uns, ni aux autres.

En 2025, l'Association des Communes de Crans-Montana a institué une commission culturelle, présidée par Mme Anne-Christine Rey, Déléguée ACCM et Vice-Présidente de la commune d'Icogne. De plus, elle a mis à son budget un montant destiné à l'engagement d'un-e délégué-e à la culture. Par ces gestes forts, les communes démontrent leur volonté de développer encore plus le volet culturel de la destination Crans-Montana, au profit de ses habitants, résidents et hôtes.

Les Rencontres de Crans-Montana ne peuvent que s'en féliciter et s'engagent à collaborer pleinement avec ces nouveaux partenaires.

### II. Le Conseil de Fondation

**Jean-Claude Savoy**, Président  
**Michael Guttman**, Vice-Président  
**Gabrielle Nieuwland**, Trésorière  
**Francine Roccofort de Vinnière**, Secrétaire  
**Isabelle de Ségur**  
**Jacques Van den Abeele**  
**Sylvie Doriot Galofaro**  
**Gabrielle Meyer**  
**Denis Collé**  
**Jean Metz**  
**Élodie Mascitti**  
**Charlotte Aubaret-Schumacher**  
**Martial Kamerzin**, représentant ACCM  
**Bruno Huggler**, représentant CMTC

#### Comité d'Audit :

**Francine Roccofort de Vinnière**  
**Jacques Van den Abeele**  
**Denis Collé**

#### Membres honoraires :

**M. Pierre Perrenoud**  
**M. Christian Nivoix**  
**M. Jean-Pierre Farnier**  
**Mme la Comtesse Ema de Pourtalès**

### III. Activités du Conseil de Fondation

#### 1. Travaux en séances plénières

Le Conseil de Fondation s'est réuni à trois reprises en 2025. Il a traité les points suivants :

- Présentation, mise en discussion et approbation du rapport d'activité 2024
- Examen et adoption des comptes d'exploitation et du bilan 2024, établis par la fiduciaire Montanagest à Montana, qui présentent les résultats suivants :

Compte d'exploitation :

Total des recettes : CHF 340'000.00

Total des charges : CHF 302'459.35

Différence à reporter : CHF 37'540.65

Au bilan :

Actif CHF 152'441.66

Passif CHF 152'441.66

- Révision des principes d'attribution des subventions (annexe 1)
- Décisions d'attribution des subventions sollicitées en 2025 et validation des décisions prises par le comité d'audit. (pt. 4)
- Légère modification des statuts demandée par l'Autorité fiscale (pt. 6)
- Rencontre d'une délégation des Rencontres de Crans-Montana avec le Comité directeur de l'ACCM, le 24 septembre 2025

#### 2. Travaux du comité d'audit

Le comité d'audit analyse les demandes de subventions et émet des propositions au Conseil de Fondation. Pour des subventions inférieures à CHF 10'000 et sur la base d'une délégation de compétences du Conseil de Fondation, il est autorisé à statuer. Pour la bonne forme, le Conseil de Fondation en est informé et valide ces décisions lors de la séance plénière suivante.

#### 3. Règles d'attribution des subventions

Le comité d'audit fait parvenir à l'organisateur une formule-type qui permet d'avoir une idée aussi précise que possible de l'événement ou des événements pour lesquels la subvention est demandée.

En principe, la Fondation entre en matière pour les charges suivantes annoncées par l'organisateur :

- Cachet des artistes/conférenciers/orchestres ou dépenses analogues, ...
- Location des salles/du matériel/piano/sonorisation/ ...
- Frais de communication/publicité/...

Ces règles d'attribution figurent de manière exhaustive à l'annexe 1.

Elles sont publiques et donc mises à disposition de toute personne ou association intéressée sur le site :

<https://www.rencontres-cransmontana.ch/wp-content/uploads/2025/10/Principes-subventions-RCM-2025.pdf>

La Fondation vérifie les comptes des organisateurs réguliers et s'assure de la réalisation intégrale du programme annoncé.

#### 4. Bénéficiaires des subventions en 2025

Association/Organisateur	Domaine	Remarques
<b>Crans-Montana Classics</b>	Musique classique, jazz et musiques du monde	Le programme s'étend sur l'ensemble de l'année. Un concert est régulièrement proposé dans les villages.
<b>Biennale Crans-Montana 2025-2026</b>	Art contemporain	
<b>Swiss Made Culture</b>	Conférences, concerts	Attribués sur la base d'événements proposés pour la période hivernale et la période estivale
<b>Les Amis d'Albert Muret</b>	Sentier didactique	Installation à Lens d'un sentier didactique en l'honneur du peintre Albert Muret
<b>Palp Festival Grand Mirific</b>	Salons flottants	Part du Palp Festival mis sur pied à Lens, Étang du Louché
<b>Offs de Crans-Montana</b>	Concerts de musique du monde	1 <sup>ère</sup> Fête de la Musique organisée à Crans-Montana
<b>AEA, Sylvie Doriot</b>	Histoire locale, photographies	Expositions liées au patrimoine photographique de Crans-Montana, conférences thématiques, visites guidées
<b>Blues The Lake Moubra</b>	Festival de Jazz	Organisé à La Moubra, sur deux soirées
<b>Amitalia Italie et ses beautés</b>	Peinture, architecture, mode, sciences, ...	Films et débats présentés à Cinécran
<b>Crans-Montana Festif</b>	Arts de la scène	Spectacle Cuche et Barbezat
<b>Fondation Opale</b>	Concerts, conférences	Programme d'animation culturelle à la Fondation Opale, Lens
<b>Icogne Jazz Festival</b>	Festival de Jazz	Organisé à Icogne, sur deux soirées
<b>150<sup>ème</sup> Edelweiss Lens</b>	Spectacle musical et scénique	Partie culturelle du 150 <sup>ème</sup> anniversaire
<b>Ass. Château de Vaas</b>	Promotion du Cornalin, vin emblématique à Flanthey	Soutien à un domaine de la culture patrimoniale valaisanne
<b>Ass. Le Vieux Chalet</b>	Festival de chants corses	Concerts à Opale et messes chantées à Montana et Lens
<b>Valpic (Ass. des propr. à Crans-Montana, Lens, Icogne)</b>	Conférences, expositions, concerts	Fondation Opale, Six Senses, Les Roches
<b>Chamber Wind Orchestra</b>	Ensemble d'instruments à vent	Musique et Sand Art sur L'Oiseau de Feu, de Stravinsky
<b>Montagn'Arts</b>	Conférence	Les bienfaits de la médiumnité, Le Régent
<b>Bridge Club</b>	Soutien au tournoi international	
<b>Apach (Ass. des propr. de chalets)</b>	Conférence	
<b>Syndicat des propriétaires de bétail</b>	Combat de reines	Soutien à un domaine de la culture patrimoniale valaisanne
<b>Total des montants attribués</b>		<b>CHF 324'000.00</b>

#### 5. Demandes qui n'ont pas pu être satisfaites

Le Conseil de Fondation n'est pas entré en matière sur deux projets de livres qui n'étaient en lien ni avec Crans-Montana, ni avec la politique du tourisme.

Un projet à but clairement commercial n'a pas non plus obtenu le soutien demandé.

**6. Nouvelle version de l'art. 17. al. 1 suite à la demande de modification du DFE, selon attestation d'exonération de 8 août 2017**

*En cas de dissolution, les biens de la Fondation seront affectés par son Conseil à une ou plusieurs institutions bénéficiant de l'exonération et poursuivant un but analogue.*

**IV. Remerciements et hommage**

Les **Rencontres de Crans-Montana** tiennent à remercier l'ensemble des associations bénéficiaires des subventions pour leur engagement en faveur du développement de l'offre culturelle à Crans-Montana et dans les villages.

Les **Rencontres de Crans-Montana** remercient plus particulièrement l'**Association des Communes de Crans-Montana** (ACCM), son comité directeur, son secrétaire général et **Crans-Montana-Tourisme & Congrès** (CMTC) pour la confiance accordée en matière de soutien aux activités culturelles proposées à Crans-Montana.

**V. Conclusion**

Le « paysage » culturel évolue année après année au gré des succès ou des difficultés des divers organisateurs.

Ainsi, le VAF (Vision Art Festival) a suspendu momentanément ses activités. Le Caprices Festival a migré en direction de Gstaad, même si son comité entrevoit le maintien d'un événement à Crans-Montana durant la période estivale. Montagn'Arts a réduit sa programmation. Les arts circassiens n'ont pas trouvé leur place à Crans-Montana, malgré de gros moyens engagés, le soutien des autorités et un public fidèle. Le Sublime Festival n'a fait qu'une fugace apparition au bord de Lac de la Moubra, il y a une dizaine d'années.

Simultanément, de nouveaux organisateurs apparaissent : Crans-Montana Festif, les Offs de Crans-Montana, Valpic. L'avenir nous dira s'ils peuvent s'établir durablement.

Et puis il reste les valeurs sûres, qui ont conquis leur public et présentent une programmation qui les distingue dans l'environnement culturel valaisan : Crans-Montana Classics, Swiss Made Culture, Amitalia, Icogne Jazz Festival, Blues The Lake Moubra, le Palp Festival, AEA.

Enfin, au gré des opportunités, des événements ponctuels viennent encore compléter une offre étoffée qui propose des affiches attrayantes tout au long de l'année. C'est une belle réussite pour une destination touristique qui a été longtemps vouée aux uniques joutes sportives, fussent-elles de niveau international.

Pour le Conseil de Fondation  
Le Président  
Jean-Claude Savoy



## Annexe 1 :

### Règles d'attribution des subventions :

Les subventions sont accordées selon les principes suivants :

- L'événement s'inscrit dans le cadre général de politique du tourisme de la destination Crans-Montana.
- Il se déroule à Crans-Montana et dans les villages des communes de Crans-Montana, Lens, Icoigne.
- La subvention est accordée après dépôt de la demande sur le formulaire officiel, complété intégralement. Le budget doit y figurer de manière explicite, pour la partie Crans-Montana séparément s'il s'agit d'un événement qui est produit aussi dans d'autres lieux.
- La subvention est examinée à partir des rubriques suivantes du budget des dépenses :
  - cachets des artistes, conférenciers, intervenants, ...
  - location des infrastructures, instruments, sonorisation, mobilier, ...
  - communication, publicité,...
- Dans la règle, elle ne dépasse pas les 30% du budget annoncé pour les rubriques sus-mentionnées.
- Un bonus est accordé si l'événement prolonge les saisons et/ou a lieu dans les villages.
- Le montant de la subvention dépend encore des fonds dont dispose la Fondation. Dans ce sens, elle ne doit pas être considérée comme un dû.

Ne sont pas pris en compte dans l'analyse de la subvention :

- Les salaires du personnel administratif, les frais de voyage, repas, logement, réception, administration, ...
- Les demandes qui ont un caractère commercial ou caritatif
- Les animations qui ont lieu sur un espace non délimité et sans billetterie.

Disposition finale :

- Les demandes doivent être complétées de manière sincère, selon les éléments disponibles et ne pas comporter des montants fictifs destinés à augmenter artificiellement le budget. La règle de la bonne foi s'applique de droit. En cas de manipulation, dissimulation ou programmation non conforme à la demande, il peut être exigé le remboursement de tout ou partie de la subvention.

Annexe 2 :

Associations bénéficiaires :

Crans-Montana Classics <a href="http://www.cmclassics.com">www.cmclassics.com</a>	Cédric Bonvin
Montagn'Arts <a href="http://www.montagn-arts.ch">www.montagn-arts.ch</a>	Zoé Géorgoulis
Swiss Made Culture <a href="http://www.swissmadeculture.ch">www.swissmadeculture.ch</a>	François Barras
Amitalia <a href="https://www.amitalia.eu">https://www.amitalia.eu</a>	Federico Romanelli Montarsolo
Palp Festival <a href="https://palpfestival.ch">https://palpfestival.ch</a>	Sébastien Olesen
Fondation Opale, Lens <a href="https://www.fondationopale.ch">https://www.fondationopale.ch</a>	Gauthier Chiarini, Directeur
Icogne Jazz festival <a href="https://www.icognejazz.ch">https://www.icognejazz.ch</a>	Nicolas Besse
Blues at The Lake Moubra <a href="https://www.blues-lake-moubra.ch">https://www.blues-lake-moubra.ch</a>	Zoran Bojkovic
Art-Ethno-Archi <a href="https://www.art-ethnovoyages.ch/association/">https://www.art-ethnovoyages.ch/association/</a>	Sylvie Doriot
Association des propriétaires d'appartements et de chalets du Haut-Plateau (APACH) <a href="https://apach.ch">https://apach.ch</a>	Cédric Berger
Valpic Association des propriétaires,Crans-Montana Lens, Icogne <a href="https://valpic.ch">https://valpic.ch</a>	Jean Metz
Chamber Wind Orchestra (CWO) <a href="https://chamberwindorchestra.ch">https://chamberwindorchestra.ch</a>	Dir. Etienne Mounir
Les offs de Crans-Montana <a href="https://lesoffsdecransmontana.ch">https://lesoffsdecransmontana.ch</a>	Christophe Passerini
Crans-Montana Festif <a href="https://www.cransmontanafestif.ch">https://www.cransmontanafestif.ch</a>	Marielle Clivaz
Les Amis d'Albert Muret <a href="https://www.albert-muret.ch/286/l-association">https://www.albert-muret.ch/286/l-association</a>	Pierre-Paul Nanchen

a mis en forme : Police :10 pt

a mis en forme : Police :10 pt

Code de champ modifié

a mis en forme : Police :10 pt, Italien

a mis en forme : Police :10 pt, Finnois

a mis en forme : Police :10 pt, Finnois

Code de champ modifié



**American Icons, 9 août 2025, Centre de Congrès Le Régent, Crans-Montana  
Crans-Montana Classics, Sinfonia Valais, dir. Laurent Zufferey**

et

**L'Oiseau de Feu, 2 novembre 2025, Martelles, Chermignon d'en Bas  
Chamber Wind Orchestra, dir. Etienne Mounir**

